

DELIBERATION pour Procuration d' APPEL du BUREAU du DISTRICT

Les Membres du Comité Directeur désignent les personnes suivantes :

- M. Michel SORNAY, Président
- M. Alain BOUVIER, Secrétaire Général

Et annoncent que ces deux personnes seront habilitées à déposer appel devant la commission idoine.

Une de ces deux personnes a plein pouvoir pour décider d'un appel.

Délibération approuvée à l'unanimité lors du Comité Directeur du 20 juillet 2018.

Lons-le-Saunier le 20 juillet 2018

Président du District

Michel SORNAY

Secrétaire Général du District

Alain BOUVIER

Pièce à joindre : PV du CD